

L'exploitation du pétrole débutera d'ici mars 2006

Les premiers barils de pétrole mauritaniens seront extraits de l'offshore du champ de Chinguitty au premier trimestre de l'année 2006. Du coup, la Mauritanie sera, pour la première fois de son histoire comptée parmi les pays producteurs d'or noir.

Avec cette nouvelle ressource, tant attendue par certains et redoutée par d'autres, de nouvelles exigences se feront jour. Exigences de formation d'ingénieurs et de contre-maîtres mauritaniens, exigences de préservation des richesses du littoral contre la pollution, exigences de mise sur pied d'industries de raffinage, en un mot tout un système intégré qui complètera l'opération d'extraction.

La Mauritanie a déjà pris conscience de l'ensemble de ces enjeux et planifié pour une entrée réussie dans l'ère de production d'or noir.

Le ministre de l'Energie et du Pétrole, M. Mohamed Aly Ould Sidi Mohamed qui a accordé un entretien exclusif à "Horizons", à ce sujet, a précisé que les réserves prouvées du champ de Chinguetti sont de l'ordre de 123 millions de barils, soit une durée de vie de l'exploitation estimée entre 8 à 9 ans, pour une production journalière estimée à 75.000 barils par jour.

Les 6 actionnaires participant à l'exploitation de ce champ sont: Woodside (47,384%), Hardman (19,008 %). Groupe

Projet Chinguetti (12%), BG Groupe (10,234 %), Fusion/Premier Oil (8,123 %) et Roc (3,250 %).

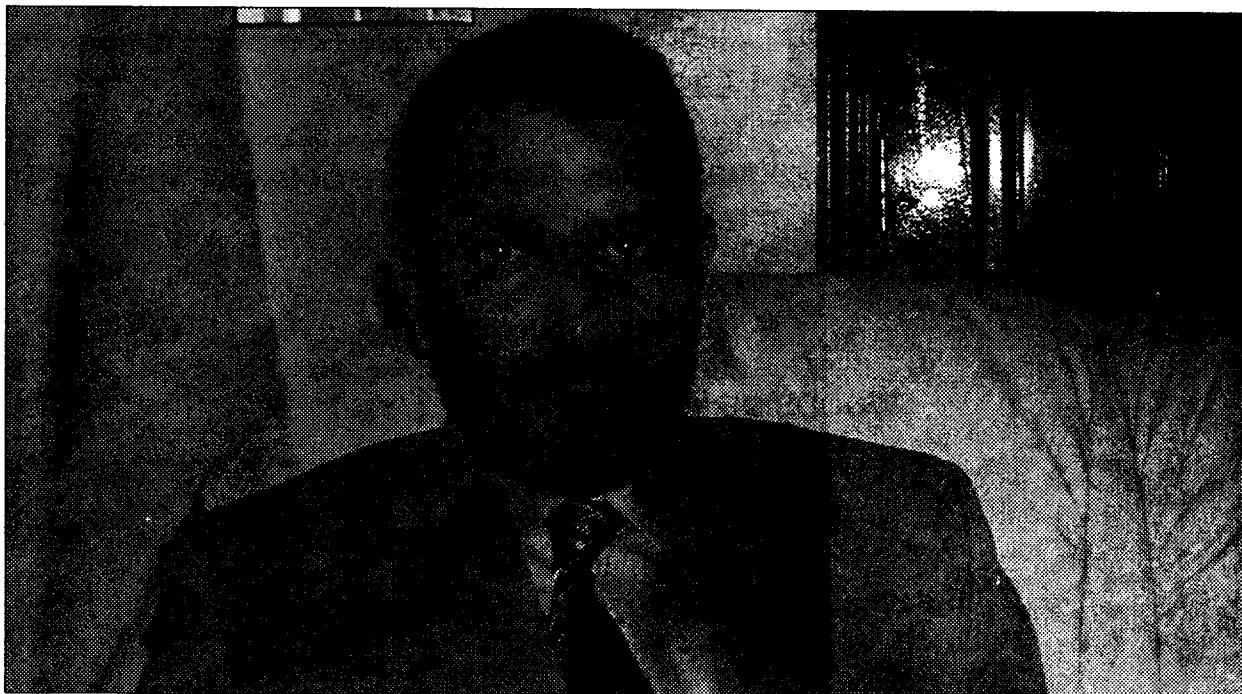
Les retombées annuelles pour notre pays et les revenus pour le Trésor Public sont liés au cours du pétrole, a encore indiqué le ministre.

Evoquant la distribution des hydrocarbures, il a précisé que ce secteur est victime d'une anarchie totale imputable à l'ancien régime qui a délivré 870 autorisations pour stations services dont seulement 339 sont réellement fonctionnelles, mais dont l'implantation n'obéit à aucune règle de sécurité.

Evoquant les coupures intempestives d'électricité à Nouakchott, M. Mohamed Aly Ould Sidi Mohamed a révélé que la capacité de production électrique ne permet plus de couvrir la demande et souligné que le réseau de distribution est vétuste, ce qui explique les dysfonctionnements dans le réseau moyenne tension de la ville. A ce propos, le ministre a précisé "qu'une instruction a été donnée à la SOMELEC, pour qu'elle explique à chaque fois qu'il y a interruption de l'électricité, les raisons de l'arrêt de l'alimentation électrique et ce, par la voie de la télévision et de la Radio".

M. Mohamed Aly Ould Sidi Mohamed a également évoqué le rôle assigné à la Commission Nationale des Hydrocarbures en matière de suivi des politiques nationales en matière d'énergie, des risques environnementaux liés à l'exploitation pétrolière, du sort réservé à la raffinerie de Nouadhibou, précisant qu'une étude pour l'évaluation de sa réhabilitation est en cours. L'approvisionnement en gaz, soumis à des aléas qui menacent fortement la sécurité du pays, a aussi été évoqué dans cette interview.

LIRE PAGE 4



L'exploitation du pétrole débutera d'ici mars 2006

• "Les réserves prouvées du champ de Chinguetti sont de l'ordre de 123 millions de barils"

Les premiers barils de pétrole seront extraits de l'offshore mauritanien au cours du premier trimestre de 2006, à raison de 75 000 barils par jour. Grâce au démarrage de cette exploitation, la Mauritanie sera comptée parmi le cercle très envié des pays producteurs d'or noir.

Le navire FPSO (Floating Production Storage and Off-loading) qui assurera l'exploitation du gisement dit du champ de Chinguetti a quitté il y a plus d'un mois son port d'attache de Singapour à destination des eaux mauritaniennes nous a déclaré M. Mohamed Aly Ould Sid Mohamed, ministre de l'Énergie et du Pétrole dans une interview exclusive.

Le ministre a répondu à toutes les questions relatives à l'exploitation du pétrole mauritanien, aux réserves du champ Chinguetti, à la durée de vie et la production du champ, à ses exploitants, aux revenus attendus de cette exploitation au niveau du Trésor public.

Au moment où le pays s'apprete à devenir exportateur de pétrole, le ministre met aussi la lumière sur la problématique du raffinage des hydrocarbures destinés à l'approvisionnement du marché national.

Il clarifie, ce faisant, les missions de la Commission Nationale des Hydrocarbures, dont l'existence est indispensable, selon lui, pour le suivi des politiques nationales en matière d'énergie.

Le ministre assure que le gouvernement mauritanien a tout mis en œuvre pour assurer la formation des cadres nationaux capables d'accompagner l'exploitation du pétrole. M. Mohamed Aly Ould Sid Mohamed assure aussi que la Mauritanie est consciente des risques environnementaux liés à l'exploitation pétrolière, et précise justement qu'un plan de prévention des risques de pollution est en cours de préparation chez le partenaire Woodside.

Dans un chapitre, le ministre aborde la problématique de l'approvisionnement de ville de Nouakchott en électricité et explique l'alternative qui pourrait représenter l'énergie solaire, surtout pour l'électrification rurale.

HORIZONS: Les déclarations du président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie et du Premier ministre confirment la mauvaise gestion de l'ancien régime. Comment cela s'est traduit sur le secteur de l'Énergie et du Pétrole?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Comme vous le savez notre secteur se compose de deux domaines, celui de l'Énergie et celui du Pétrole. Pour l'Énergie, le constat est édifiant. La distribution des hydrocarbures liquides se trouve dans une anarchie totale. Il y a plus de 870 autorisations pour stations services et seulement 339 sont réellement fonctionnelles. Leur implantation n'obéit à aucune règle. Les normes de sécurité dans ce domaine ne sont pas appliquées. Les distances réglementaires entre deux stations ne sont pas respectées. La répartition spatiale de ces stations est aléatoire.

La capacité de production électrique ne permet plus de couvrir la demande. A titre d'exemple, sans le Mamanati, la capacité de production mobile à Nouakchott est de 36 MW pour une pointe en août 2005 de 50 MW, soit un déficit de 14 MW, sans possibilité ni de réduction pour les groupes, ni de secours de réserve froide, ce qui est contraire à toutes les normes internationales d'exploitation.

Les groupes des centrales des villes de l'intérieur ont été mal dimensionnés et ont fonctionné dans des conditions techniques difficiles, causant leur usure prématurée d'intérêts nationaux dans le secteur pétrolier. Les missions de cette société sont très larges et prennent en compte le développement futur de l'activité (entrée de nouveaux opérateurs, nouvelles découvertes, etc.). Cette société succède au projet Chinguetti.

Autant que faire se peut, la priorité sera donnée aux compétences nationales

tant plus que leur qualité hissaît à désirer. Le réseau de distribution est vétuste. La réforme institutionnelle de la SONELEC a bloqué tous ses plans de développement et a perturbé la continuité du service public car les investissements avaient été ralentis ou arrêtés et la démobilisation battait son plein à cause de l'incertitude qu'elle a induit. Notre approvisionnement en gaz est soumis à des aléas qui menacent fortement la sécurité du pays, surtout à cause surtout de la limitation de la capacité de stockage et de sa concentration ainsi que de la faiblesse de notre réseau de distribution. La vente et l'annulation de la

venue de la raffinerie de Nouadhibou se passe de tout commercial.

En ce qui concerne le pétrole, qui est un secteur débiteur, ce constat manque de transparence. C'est la raison pour laquelle notre pays a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE)

HORIZONS: Dans quelques mois, commencera l'exploitation du pétrole mauritanien. Quelles sont les mesures prises pour assurer le bon déroulement de cette opération?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Le démarrage de l'exploitation du champ de Chinguetti se déroule selon un programme arrêté d'un commun accord avec nos partenaires. Ce programme suit son cours normal, conformément aux prévisions qui estiment le début d'exploitation au premier trimestre de l'année 2006.

Dans ses grandes lignes, ce calendrier repose sur l'arrivée et le positionnement sur site du navire FPSO (Floating Production Storage and Off-loading) qui assurera l'exploitation du gisement. Ce navire a quitté son port d'attache à Singapour le 27 septembre à destination des eaux mauritaniennes.

En ce qui concerne la gestion des activités, l'Etat a pris les dispositions réglementaires nécessaires, par la création de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH), chargée de la gestion des

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Les réserves prouvées du champ de Chinguetti sont de l'ordre de 123 millions de barils. Sa durée de vie estimée est de l'ordre de 8 à 9 ans. La production journalière est estimée à 75.000 barils par jour, environ.

Le nombre de participants dans l'exploitation de ce champ est de 6 actionnaires. Il s'agit de: Woodside (47,394%), Hardman (19,008 %), Groupe Projet de Chinguetti (12 %), BG Groupe (10,234 %), Fusion/Premier Oil (8,123 %) et Roc (3,250 %). Les retombées annuelles pour notre pays et les revenus pour le Trésor Public sont liés au cours du prix du pétrole.

HORIZONS: On constate une absence totale de politique de raffinage local du pétrole pour l'alimentation du marché national.

Ce projet continuera-t-il à être imposé à des prix très élevés, alors que le pays exporte du pétrole?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Pour permettre une appréciation aussi objective que possible, d'une solution de raffinage pour sécuriser nos approvisionnements, il y a lieu d'exploiter les solutions de la rentabilité de la raffinerie. Pour cela, une étude doit être basée sur une hypothèse de production assez réaliste, et ce, compte tenu de l'état des équipements et des contraintes de tous ordres (approvisionnement, commercialisation, charges techniques et financières).

D'une manière générale, et pour répondre d'une façon objective à cette question avec chiffres à l'appui, une étude approfondie doit être envisagée sur les unités de production. Une fois cette étude exploitée, on pourrait déterminer le site le plus approprié pour approvisionner le marché national en produits pétroliers.

HORIZONS: Quel sera le sort de la raffinerie de Nouadhibou?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Le 13 juillet 2002, à la fin de la période d'exploitation et de gestion de la raffinerie de Nouadhibou, fixée par un accord cadre liant la Nafal S.A à la SOMIR et suite à la demande de la partie mauritaniennes, les installations de cette raffinerie ont été remises à la SOMIR.

Le port pétrolier et les installations de stockage (300 000 tonnes) sont en exploitation par la MAFEP, suite à une instruction donnée par le ministre de l'Hydraulique et de l'Énergie. Une étude pour l'évaluation de leur réhabilitation est en cours. L'usine est sous cocon (sous gaz). Pour son éventuelle exploitation, il est nécessaire de réaliser une étude.

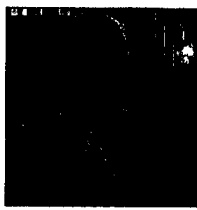
HORIZONS: Il est répandu que le rôle de la Commission Nationale des Hydrocarbures se traduit par une augmentation des prix des hydrocarbures payés par le consommateur sans contrepartie. Pourquoi donc conserver cette commission?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : La création de la Commission Nationale des Hydrocarbures est destinée à assurer la transparence et la régulation dans le secteur des hydrocarbures pendant plusieurs années aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Ces diplômés ont été licenciés après le recrutement des cadres de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures. Sur quelle base ces stagiaires ont-ils été licenciés? Y a-t-il espoir de les rétablir dans leur droit?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Historiquement, une partie de ces stagiaires a fait l'objet d'une proposition d'insertion de la part du Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion en 2000 et d'autres sont venus au ministère par interventions privées diverses.

En 2002, le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion a cessé de payer ces stagiaires. Ces derniers ainsi que les autres ont bénéficié des possibilités de formation offertes par les entreprises pétrolières dans le cadre de contrats de partage de production tant à l'étranger que sur les bateaux et plateformes opérant en Mauritanie.

Lors de l'appel d'offres lancé pour le recrutement du personnel du projet Chinguetti, ces stagiaires ont fait



suggérant toute mesure propre à garantir l'exercice d'une concurrence saine et loyale.

Comme pour tous les organes de régulation dans le monde, des redécouvertes sont prévues pour assurer les besoins de fonctionnement.

Aussi, la Commission Nationale des Hydrocarbures perçoit une avance sur les hydrocarbures.

Les augmentations des prix des hydrocarbures que l'on connaît, sont liées aux réalités d'un marché international très perturbé pour lesquelles notre marge de manœuvre reste très faible en raison de la conjonction de plusieurs paramètres.

HORIZONS: La stratégie et la commercialisation pétrolière demandent des compétences élevées. Y a-t-il une politique qui assure l'existence de ces compétences parmi les Mauritanien?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Le secteur pétrolier est un domaine d'excellence. Certains aspects de l'activité exigent non seulement des connaissances approfondies du métier, mais aussi une longue expérience pratique de situations complexes, faisant appel à des références antérieures. Les responsables sont nuyés sous le flux de multiples informations qu'il convient de gérer, trier,

publique (commission nationale des cocons). Il est à signaler à ce sujet qu'il n'y a pas eu de recrutement de fonctionnaires au département. Le personnel du Projet Chinguetti, a été recruté en partie sur concours, notamment pour les emplois d'ingénieurs et de gestionnaires.

A l'avenir, il n'y aura plus de recrutement direct, la nouvelle société sera mieux organisée pour donner à chacun sa chance d'accéder à un emploi, elle élaborera un statut qui définira les règles et conditions de recrutement du personnel.

HORIZONS: Il y a un certain nombre de diplômés qui ont été insérés dans le secteur des hydrocarbures pendant plusieurs années aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Ces diplômés ont été licenciés après le recrutement des cadres de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures. Sur quelle base ces stagiaires ont-ils été licenciés? Y a-t-il espoir de les rétablir dans leur droit?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Historiquement, une partie de ces stagiaires a fait l'objet d'une proposition d'insertion de la part du Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion en 2000 et d'autres sont venus au ministère par interventions privées diverses.

En 2002, le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion a cessé de payer ces stagiaires. Ces derniers ainsi que les autres ont bénéficié des possibilités de formation offertes par les entreprises pétrolières dans le cadre de contrats de partage de production tant à l'étranger que sur les bateaux et plateformes opérant en Mauritanie.

Lors de l'appel d'offres lancé pour le recrutement du personnel du projet Chinguetti, ces stagiaires ont fait

existe une Unité des Affaires Environnementales, chargée de ce volet. Elle est particulièrement chargée d'assurer le contrôle du respect de la réglementation dans ce domaine.

HORIZONS: Peut-on avoir une idée sur le budget de formation dans les contrats signés avec les sociétés pétrolières?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Ce budget initialement consacré à la formation dans les contrats signés avec les sociétés pétrolières, a servi au financement des missions à l'étranger des responsables du département chargés du Pétrole pour participer aux diverses manifestations internationales liées aux activités du secteur.

Il est à signaler que ces fonds étaient directement gérés par les sociétés pétrolières.

Aussi, à la faveur du changement du 3 août, il a été décidé de réserver exclusivement ces montants à la formation et de les loger dans un compte spécifique à la Banque Centrale de Mauritanie. Et ce, afin d'instaurer une meilleure traçabilité et une plus grande transparence. Ils sont dorénavant gérés directement par le Directeur de l'exploitation et du développement des hydrocarbures bruis.

HORIZONS: La ville de Nouakchott connaît des perturbations aiguës du courant électrique. Quelles sont les dispositions que vous comptez mettre en œuvre pour pallier ces difficultés?

Mohamed Aly Ould Sid Mohamed : Les principales causes des perturbations dans la fourniture de l'électricité à la ville de Nouakchott, intervenues ces derniers jours, sont dues à des disfonctionnements dans le réseau moyennement tension de Nouakchott, ayant pour origine essentiellement

Il existe un plan pour protéger notre environnement contre la pollution

analyser et exploiter avec dextérité, avant toute décision.

Ceci étant, en ce qui concerne les ressources humaines, nous disposons déjà d'un personnel qui a reçu, dans sa majorité, des formations complémentaires ou des perfectionnements à l'étranger. Il pourra assurer une partie du suivi et du contrôle des opérations. Pour les postes d'encadrement supérieur qui requièrent une très haute technicité et un degré de qualification de niveau international, il pourra être fait appel à une expertise extérieure, s'il se révèle que le personnel mauritanien ne dispose pas encore de toute la technicité nécessaire pour tenir ces emplois.

Le nombre exact et la nature de ces emplois de haut niveau seront déterminés après évaluation de l'ensemble du personnel et assurance qu'aucun cadre parmi ce personnel ne remplit les conditions requises pour ces emplois.

Vous comprenez l'enjeu pour notre pays et la nécessité de disposer d'une société de niveau international, capable de rivaliser avec des partenaires plus aguerris, plus expérimentés, dotés d'un personnel très qualifié. Ce défi nous demande beaucoup de rigueur, beaucoup de discipline et un choix judicieux des hommes qui seront notre vitrine extérieure et véhiculeront notre image auprès de nos partenaires.

La nouvelle orientation du pays exige de rompre avec les pratiques d'antan et notamment avec les promotions de complaisance.

Notre stratégie de développement des ressources humaines sera fondée sur les recrutements de qualité et la formation continue.

HORIZONS: *Sur quelle base se recrute le personnel du secteur des hydrocarbures, dans les différentes spécialités ?*

Mohamed Aly Ould Sidi Mohamed : Le personnel du ministère chargé du secteur est recruté selon les procédures de la fonction

l'objet d'une évaluation par un consultant étranger, seulement quatre (4) d'entre eux ont été admis à concourir et ont été recrutés par le Projet.

Ces stagiaires n'ont jamais bénéficié de contrat de recrutement, ni au ministère des Mines et de l'Industrie, ni au ministère de l'Energie et du Pétrole créé en mars 2005.

HORIZONS: *L'exploitation du pétrole entraîne des problèmes d'environnement. Y a-t-il eu une politique claire qui prévient ces risques ?*

Mohamed Aly Ould Sidi Mohamed : Nous sommes très conscients que les activités pétrolières nuisent à l'environnement, surtout en milieu marin. Pour prévenir ces risques et limiter leur impact, nous avons décidé, en collaboration avec les autres départements concernés de suivre de près ce volet très important et d'organiser des rencontres périodiques afin d'évaluer les résultats.

D'ailleurs, ce volet très sensible qui intéresse une forte population nationale, ainsi que les pays voisins a déjà fait l'objet d'une étude d'évaluation, d'impact sur l'environnement, en collaboration avec nos partenaires. A cette occasion, une table ronde a été organisée à Nouakchott à laquelle ont participé les départements concernés, plusieurs organisations de défense de l'environnement, ainsi que les représentants des populations de la zone d'activité. Cette étude s'était penchée sur l'évaluation du risque environnemental. Elle a abouti à la recommandation d'élaborer un plan de gestion de l'environnement qui assurera la protection des zones contre les effets de pollution pétrolière. Ce plan est en cours de préparation chez notre partenaire Woodside à qui revient la responsabilité, en sa qualité d'exploitant, de préparer et de mettre en œuvre ce plan de gestion de l'environnement.

Au niveau de mon département, il

la vétusté des équipements et les incidents sur les câbles causés par des tiers. Il y a aussi des dysfonctionnements dans le système interconnecté du réseau OMVS de Manantali, alimentant la Mauritanie, le Mali et le Sénégal.

Au niveau de la SOMELEC, les mesures nécessaires ont été prises pour assurer un fonctionnement normal de la production et de la distribution, pour permettre d'assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, instruction a été donnée à la SOMELEC, par respect pour les citoyens, d'expliquer à chaque fois qu'il y a interruption de l'électricité, les raisons de l'arrêt de l'alimentation électrique et ce, par la voie de la télévision et de la Radio.

HORIZONS: *L'électrification rurale par la voie de l'énergie solaire a confirmé son utilité. Pourquoi ne pas appuyer l'ADER avec le budget de l'Etat, pour le financement de ses programmes dans ce domaine ?*

Mohamed Aly Ould Sidi Mohamed : Notre pays dispose effectivement d'un gisement énergétique solaire important qui rend l'usage de la technologie solaire bien adapté à l'électrification des petites localités, par exemple celles de moins de 1 000 habitants, ce qui est le cas, de près de 95% des localités de notre pays.

Dans ce cadre, il y a lieu de préciser que la création de l'ADER visait tout particulièrement à développer l'électrification rurale d'une manière générale et par le bais de l'énergie solaire en particulier.

Permettez-moi ainsi de réitérer que l'amélioration de l'accès des populations à l'électricité reste une priorité du Gouvernement et que cela devrait se traduire tout naturellement par l'augmentation des dotations budgétaires de l'Etat consacrées à l'électrification rurale par l'énergie solaire. ■